

## **LE CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Construit dans les années 70 et devenu vétuste, le collège Charles Gounod a été reconstruit pour la rentrée 2010. L'établissement a une capacité d'accueil d'environ 500 élèves, dans de bonnes conditions de travail. Classé en zone d'éducation prioritaire, le collège accueille des élèves issus des classes sociales défavorisées (60 %) de la commune de Canteleu et des enfants venant de 5 communes rurales favorisées. En outre, des enfants viennent du foyer de l'IDHEFI (enfants placés par mesure judiciaire et primo-arrivants). Cette année, une quinzaine d'élèves non francophones sont principalement répartis sur le niveau 4ème.

## **L'HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE**

Titularisée au collège depuis la rentrée 2007, la mise en place d'une formation en information-documentation et la collaboration avec l'équipe éducative (enseignants, CPE et AE) n'ont cessé de se développer, de s'enrichir au fur et à mesure des années. Le nouveau CDI, spacieux et fonctionnel, a permis d'améliorer la qualité de l'accueil et l'organisation des cours. Après 6 ans, à cotoyer tous les jours les élèves dans différentes situations d'apprentissage (cours en information-documentation, accueil au CDI, cours avec des enseignants etc...), j'ai acquis une vision globale des difficultés des élèves grâce notamment avec des échanges réguliers avec les collègues (une équipe stable avec la volonté de se remettre en question constamment pour faire progresser les élèves).

Parmi les multiples difficultés d'apprentissage des élèves rencontrées par les enseignants, certaines relèvent d'un même domaine relevant du « métier » d'élève. En effet, la mise au travail des élèves et l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants sont devenus problématique. Ainsi, pour l'année 2012/2013, avec différents collègues, nous avons commencé à réfléchir sur 2 axes de travail :

- ➔ apprendre aux élèves à travailler (organisation du travail, acquisition d'une autonomie relative à leur âge)
- ➔ faciliter l'accès aux différents espaces de travail (CDI, salle informatique, réseau)

En fonction de ces axes de travail, des collaborations se sont mises en place sur différents projets :

- ➔ La coéducation : Avec Mme Guérillon, professeure principale d'une classe de 6ème, mise en place d'une méthodologie sur l'organisation du travail scolaire et l'implication des parents.
- ➔ L'accès aux différents espaces de travail : Avec Mme Serrano, CPE, mise en place d'un partenariat vie scolaire/CDI.
- ➔ La cohérence pédagogique : Avec différents enseignants, mise en place d'un vocabulaire commun sur des notions interdisciplinaires et volonté de mettre en évidence les liens entre les disciplines

## **LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE**

### **LA COÉDUCATION**

Début septembre, une réunion de travail préparatoire a permis de concevoir les fiches méthodologiques et l'organisation d'une réunion avec les parents. Lors de la 1ère semaine de la rentrée, Mme Guérillon avait fait compléter aux élèves une fiche sur le bilan de leur année de CM2 (annexe 1: Bilan de l'année de CM2). Dans le cadre de l'ATP, nous avons travaillé avec les élèves sur la préparation du cartable : 2 plannings sont proposés en fonction de leur mode de pensée (annexe 2 : Je prépare mon cartable). Une méthode pour la rédaction des devoirs dans l'agenda est proposée aux élèves (annexe 3 : Je sais noter les devoirs dans mon agenda).

Les objectifs de la réunion du 2 octobre sont de développer un sentiment de confiance mutuelle, de

guider les parents dans l'accompagnement du travail scolaire de leur enfants grâce à des astuces simples. Sur 20 familles, 8 étaient représentés par un membre familial (parent, grand-parents, soeur...). Deux parents ne pouvaient pas venir mais ils étaient intéressés par la démarche (annexe 4 : Déroulement de la réunion). Nous avons transmis aussi des fiches d'aide pour les parents (annexe 5 : Apprendre à apprendre).

## L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS ESPACES DE TRAVAIL

Du fait du nouveau CDI, central dans l'établissement et vitré donc visible, et d'une formation sur les 4 niveaux en information-documentation, les élèves viennent très régulièrement au CDI pendant leur heures de permanence, sur le temps du midi ou le soir lors de l'accompagnement éducatif. La fréquentation est en constante augmentation chaque année. Les élèves viennent travailler (faire leurs devoirs, effectuer des recherches), lire, emprunter... Cette année, du fait aussi de l'augmentation des travaux nécessitant l'outil informatique, j'ai été confronté à une saturation épisodique du CDI. Pour permettre aux élèves de rester dans une dynamique de travail et de leur faciliter l'accès aux différents espaces de travail disponibles dans le collège, la CPE et moi-même, nous avons mis en place une organisation entre la vie scolaire et le CDI.

- **L'accès à la salle informatique du 1er étage** : L'équipe vie scolaire est composée d'assistants d'éducation et d'un assistant pédagogique. Ainsi, uniquement dans le cadre d'une saturation de l'utilisation des postes informatiques au CDI, mon rôle est de répartir les élèves sur les différents postes informatiques disponibles dans le collège en fonction du travail à effectuer (7 PC pour le CDI et 15 PC pour la salle informatique). Les types de travaux supervisés par l'assistant pédagogique sont : l'utilisation d'un traitement de texte pour rédiger un texte et/ou un diaporama, un travail sur un site précis donné par un enseignant. Le rôle de l'assistant pédagogique est de surveiller les élèves en salle informatique et de proposer une aide concernant l'utilisation du traitement de texte ou la lecture et la compréhension d'un texte sur écran.
- **L'accès au réseau de l'établissement** : Pour permettre aux élèves de 6ème de découvrir leur bureau virtuel et d'organiser leur espace de travail, un kit informatique a été élaboré (annexe 6 : Le kit informatique). Avec les assistants d'éducation volontaires, je leur ai organisé une formation d'une heure pour expliquer la fiche (connexion à sa session, création de dossiers, traitement de texte), mettre au point le vocabulaire et répondre à leurs questions. Chaque assistant d'éducation a ensuite en charge une classe de 6ème. Cette année, ayant débuté cette expérimentation début janvier, les assistants d'éducation ont jusqu'à la fin de l'année pour faire passer ce kit à leur élèves de 6ème sur des heures de permanence. Ils gèrent de petits groupes d'élèves (3 à 4 élèves). Cela demande environ une vingtaine de minutes pour effectuer les apprentissages.

## LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Pour faciliter le travail des élèves et la cohérence entre les disciplines, avec quelques collègues, nous essayons petit à petit de définir un vocabulaire et des outils communs. Voici une liste de quelques exemples réalisés pendant l'année scolaire 2012/2013 :

- **La biographie d'un artiste** : Réalisation d'une fiche disponible au CDI et téléchargeable sur le site du CDI pour aider les élèves à prélever l'information pour réaliser une biographie. Une liste de vocabulaire est proposée pour décrire et justifier le choix de son oeuvre.
- **La validation des pages web niveau 6ème/5ème** : Ayant remarqué que les élèves ont, dès le mois de septembre, des recherches à effectuer à l'aide de pages web, une fiche est à leur disposition pour apprendre à acquérir la démarche de validation d'une page web. Lorsqu'ils viennent me voir pour demander l'autorisation d'effectuer une recherche sur le web, je

prends d'abord un temps pour les faire réfléchir sur leur stratégie de recherche. Si celle-ci nécessite de prélever l'information dans des sites web, je leur donne la fiche sur la validation des pages. Mon rôle est ensuite de les accompagner pour valider les pages web. Les élèves rendent ensuite à leur enseignant leur travail ainsi que la fiche complétée.

- **Le vocabulaire** : Grâce aux différents échanges sur nos cours, nous avons constaté que nous utilisions parfois un vocabulaire différent pour exprimer la même chose (Questionnement de Quintilien, QOCP, 3QOCP, les 5 W...) ou que nous rédigeons différemment les références bibliographiques etc... Nous avons donc décidé, depuis cette année, de mener une réflexion sur l'homogénéisation de notre vocabulaire, nos définitions et d'essayer de faire des liens entre les disciplines.

## ÉVALUATION ET PISTES FUTURES

Parmi les multiples axes de travail d'un professeur-documentaliste, l'un des objectifs de cette année pour le collège Charles Gounod est donc d'enclencher une réflexion selon deux axes : apprendre aux élèves à travailler et faciliter l'accès aux différents espaces de travail. Il s'agit, dans un 1er temps de tester, en fonction des projets, une méthodologie et/ou une organisation pendant l'année scolaire 2012/2013. Dans un deuxième temps, une première évaluation peut être effectuée en cette fin d'année concernant la coéducation, l'accès aux différents espaces et la cohérence pédagogique.

- **La coéducation** : Il est difficile de savoir si l'aide méthodologique a eu un impact dans le travail scolaire des élèves. Nous avons envisagé, au mois de septembre, de comparer 2 classes de 6ème suivies par Mme Guérillon tout au long de l'année à l'aide de différents indicateurs (le nombre de devoirs non faits, les oublis de matériels, l'apprentissage des leçons, les résultats scolaires...). Malheureusement, nous n'avons pu mettre en place cette évaluation mais nous gardons l'idée pour l'année prochaine ! Il est intéressant de noter que les parents de 6ème sont très demandeurs concernant des conseils sur la mise au travail de leur enfant. La réunion était un véritable échange et, symboliquement, nous étions tous assis autour d'une table sans mettre en opposition les professeurs/les parents. Afin de poursuivre, cette première démarche de coéducation, pour l'année prochaine, il serait pertinent de mettre en place une deuxième réunion après le conseil de classe de 1er trimestre pour faire un bilan avec les parents et travailler avec eux plus spécifiquement l'apprentissage des leçons et les types de travaux demandés par les enseignants.

- **L'accès aux différents espaces de travail** : Mme Serano et moi, nous avons fait un 1er bilan mi-mai et celui-ci est très positif concernant l'accès à la salle informatique sous la surveillance d'un assistant d'éducation ou pédagogique. Lors de la période des dossiers documentaires en SVT pour les 3èmes, les élèves ont pu avoir accès plus facilement à l'outil informatique. Nous avons donc formalisé, pour l'année prochaine, les modalités d'accès aux espaces pour les élèves.

Pour le kit informatique, les surveillants ont « un peu » oublié de le faire passer aux élèves. Pour cette année, il s'agissait pour ma part surtout de savoir si cette démarche pouvait intéresser les assistants d'éducation et c'est le cas. Pour améliorer l'organisation de cette formation, je dois penser à leur rappeler les échéances et mieux suivre cette coformation. Pour cette année, les assistants d'éducation formeront les élèves de 6ème à la fin du mois de juin. Pour l'année prochaine, la formation s'effectuera dès le mois de septembre jusqu'au vacances de la Toussaint. Nous gardons la formule d'un assistant d'éducation/classe de 6ème mais l'assistant pédagogique pourra se charger de suivre l'avancement de la formation et rappeler à ses collègues de profiter des heures de permanence pour former les élèves.

- **La cohérence pédagogique** : C'est un travail de long haleine qui demande du temps. Cette année, il s'agissait de commencer à mettre en place des fiches communes pour faciliter le

travail et l'acquisition des connaissances pour les élèves. La fin de l'année est un moment propice pour réfléchir à cette cohérence, d'autres fiches verront le jour pour la rentrée de septembre (fiches en cours de réflexion : les références bibliographiques, la biographie d'un écrivain, la stratégie de recherche...). Pour l'instant, il s'agit plutôt d'instaurer une habitude chez les élèves de demander les différentes fiches (la biographie d'un artiste, la validation des pages web) et, pour ma part, de penser à leur proposer lorsque je suis assailli par 10 demandes différentes ! Désormais au CDI, depuis cette année, je remarque qu'il y a une entraide entre les élèves grâce à ces modestes fiches. En effet, certains élèves les utilisent régulièrement et sont fiers d'expliquer à leur camarades la méthode à suivre. Il serait donc intéressant de poursuivre cette dynamique.

Cette année est une première année d'essais, de tests. Il s'agit plutôt de poser les jalons de multiples collaborations, de trouver les idées, de vérifier si celles-ci sont réalisables. L'année scolaire 2013/2014 aura pour axe principal de travail de formaliser ses différents objectifs.